

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

<i>Membres en exercice :</i>	<i>11</i>
<i>Corum :</i>	<i>6</i>
<i>Présents :</i>	<i>10</i>
<i>Absents :</i>	<i>1</i>
<i>Pouvoirs :</i>	<i>0</i>
<i>Votants :</i>	<i>10</i>

L'an deux mil dix-neuf, le douze décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le cinq décembre deux mil dix-neuf, se sont réunis à la Mairie d'Hébécourt, en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
DESMOLINS Sylvie,
FENÉ Marie-Laure.
FERREIRA Odette,
FRANCESCHINI Michel,
GLAB Nicolas,
HACHE Jean-Claude,
LANGLOIS Cécile,
LETIERCE François,
MORIN Bernadette.

Absents Excusés :

DELAITRE Didier,

Secrétaire de séance :

KAUFFER Karine.

Sommaire de la séance du 12 décembre 2019 :

- 1- *Approbation de la séance du 2 septembre 2019*
- 2- *Crédit investissement anticipés*
- 3- *Maison 15 les Massins*
- 4- *Point travaux*
- 5- *Point urbanisme*
- 6- *Décision modificative*
- 7- *Questions diverses*

Délibérations n° :

- | | |
|---------|--|
| 34/2019 | <i>Crédit investissement anticipés</i> |
| 35/2019 | <i>15 les Massins - Loyers DELAPIERRE/MARTIN</i> |
| 36/2019 | <i>15 les Massins - Offre achat FLEURY</i> |
| 37/2019 | <i>Tarifs Maison du village au 1^{er} janvier 2020</i> |
| 38/2019 | <i>Travaux SAEP adduction eau Clos Renard</i> |
| 39/2019 | <i>PVR - chemin du Tilleul</i> |

1 -APPROBATION DU COMPTE RENDU 2 SEPT 2019

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu du 2 septembre 2019.

APPROUVE à l'unanimité ledit compte rendu.

2- CREDIT D'INVESTISSEMENTS ANTICIPES

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1^{er} janvier et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart de crédits d'investissements ouverts dans l'année budgétaire précédente (art. L1612-1 du CGCT).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viendrait à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de les mandater.

Sur cette base il convient d'autoriser l'ouverture anticipé en dépense d'investissement pour l'exercice 2020 des crédits suivants :

Chap	Article	Total des crédits ouvert au BP2019	Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2020
20		107 248.32	26 812,08
	2031	97 248.32	24 312,08
	2051	10 000.00	2500.00
204		113 846.58	28 461,65
	2041582	113 846.58	28 461.65
21		126 930.89	31 732,72
	2111	10 000.00	2 500.00
	2128	16 000.00	4 000.00
	21311	10 000.00	2 500.00

	2136	13 000,00	3 250.00
	2135	10 000,00	2 500.00
	21534	4 500.00	1 125.00
	21561	795.00	198,75
	21568	9 205.00	2 301,25
	2181	30 000.00	7 500.00
	2183	3 000.00	750.00
	2184	3 000.00	750.00
	2188	17 430.89	4 357,72
23		2 922 429.65	73 0607,41
	2313	755 000.00	188 750.00
	2315	2 167 429.65	541 857,41

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'ouverture anticipée de crédit
d'investissement 2020

ADOpte à l'unanimité la présente délibération

Délibération 34/2019

3- MAISON 15 LES MASSINS

a) REMBOURSEMENTS LOYERS 15 LES MASSINS

Vu la demande formulée par Mr DELAPIERRE Cyril et
Mme MARTIN Vanessa locataires du 15 les Massins
du 1^{er} septembre 2017 au 15 septembre 2019
Considérant les travaux de réfection opérés par les
locataires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'annuler les titres de loyers de la période
de juin à septembre 2019, soit 2 324.10€

ADOpte à l'unanimité la présente délibération

Délibération 35/2019

b) VENTE COMMUNE D'HEBECOURT / FLEURY - ZI 37

Vu la délibération 31/2018, autorisant la vente de la maison communale, sise 15 les Massins, cadastrée ZI 37, d'une contenance de 00 ha 9 a 54 ca ;

Considérant l'offre à 140 000€, de Mme Elodie FLEURY, frais inclus.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la vente de la maison susvisée à Madame Elodie FLEURY, demeurant à MAINNEVILLE (27150) 14 rue Pavée. Née à MONT SAINT AIGNAN (76130) le 18 février 1991.

ACCEPTE l'offre de Madame Elodie FLEURY pour un prix net vendeur de 135 000€.

DONNE tout pouvoir au Maire pour signer tous documents relatifs à cette vente.

ADOPTE à l'unanimité la présente délibération.

Délibération 36/2019

4- POINT TRAVAUX

a) TARIFS LOCATION MAISON DU VILLAGE

Vu la délibération 25/2010 fixant les tarifs appliqués à la location de la Maison du Village d'Hébécourt
Considérant les travaux de rénovation effectués

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2020, le montant de la location au week-end (du vendredi au dimanche) à :

- 250€ pour les Hébécourtois
- 350€ pour les extérieurs

ADOPTE à l'unanimité la présente délibération

Délibération 37/2019

b) EXTENSION RESEAU - CLOS RENARD

Considérant les travaux d'extension de réseau effectués dans le cadre de la création d'un « lotissement » par le SAEP d'Hébécourt, dont le coût est mis à la charge de l'aménageur.

Considérant que l'aménageur est la commune d'Hébécourt

Vu le montant HT des travaux de 10314.19 euros

Vu la délibération SAEP 11/2019

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

MANDATERA un remboursement au SAEP d'Hébécourt, des dits travaux d'extension de réseau d'alimentation en eau potable du « lotissement » du Clos Renard pour 10 314.19 euros.

ADOpte la présente délibération à l'unanimité

DONNE tout pouvoir au Président pour faire exécuter cette décision

Délibération 38/2019

c) JEUX

Un rapport de contrôle des installations effectués le 17/09/2019 a mis en évidence quelques éléments mineurs a corrigé ainsi que l'édification d'une clôture de sécurité.

Les éléments mineurs ont été corrigé, la clôture sera quant à elle posée prochainement.

d) SUITE REFECTION MAISON DU VILLAGE

Dans la continuité de la réfection de la Maison du Village il est acté des travaux suivants :

- Rénovation des WC avec accès PMR
- Construction d'un abri pour l'entrepôt des tables
- Finalisation de la peinture entrée et cuisine

5- POINT URBANISME

DP 19 A00014 - BELLI
Carport => Non-opposition

19 A0015 - CORRE
Division => AVIS FAVORABLE

19 A0015 - EUCLYD-EUROTOP
Division => AVIS FAVORABLE

CUB 17 A0005 - DG INVESTISSEMENT
=> Toujours en cours

19 A0010 - POITEVIN - ⚠ PVR
=> Toujours en cours

19 A0017 - CORRE - en cours
=> AVIS FAVORABLE

19 A0018 - CORRE - en cours
=> AVIS FAVORABLE

❖ PVR Chemin du Tilleul

Vu la délibération du 23/11/2004 instaurant une PVR sur le territoire communal ;

Vu les délibérations spécifiques de PVR, chemin du Tilleul n° 2/2009 et 3/2009 ;

Vu la convention de versement de PVR incombant le lot A de divisions des parcelles B447, 450 et 452, signée en date du 4 juin 2019 ;

Considérant la création d'une voie communale pour la desserte des terrains en aval ;

Vu les délibérations 42/2010, 25/2012 et 38/2018 relatives à l'achat du terrain des consorts Billot ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'exclure de la PVR la partie réservée à la voirie à créer ;

PRENDRA en charge le bornage de ladite voie ;

CONFIRME ses décisions des 17 novembre 2010, (délib. 42/2010), 20 juillet 2012 (délib. 25/2012) et du 30 octobre 2018 (délib 33/2018), pour l'achat de la bande de terrain nécessaire à l'extension du chemin du Tilleul, extension représentant 340 m² (B 559 pour 1 m² et B 561 pour 339 m²), au prix de 15 euros, soit, 5100 euros.

ADOpte la présente délibération à l'unanimité

Délibération 39/2019

6- DECISION MODIFICATIVE

Annulée -> non nécessaire

7- QUESTIONS DIVERSES

❖ DETR - Sécurisation et Espace Cinéraire DSIL - Sécurisation

Notification de refus du préfet des demandes au regard de la construction du lotissement du Clos Renard allant à l'encontre de la loi ALLUR.

-> Recours : Lotissement autorisé avant la loi ALLUR.

❖ INFOS

Arbre de Noël 22 décembre 2019 - 15h

Vœux du Maire 4 janvier 2020 - 18h

❖ CLOS RENARD

- Problèmes récurrents avec le SAV.
- Arbustes à remplacer avant le printemps.
- Problème de limite de propriété agricole (épandage trop proche).

❖ CHIENS ERRANTS

Propriétaires à retrouver.

❖ CARREFOUR COTE BLANCHE

Problème de visibilité du STOP -> Accidents fréquents

❖ BOITE A LIRE

Sera placée sur le muret de la Maison du Village.

❖ ESPACE CINERAIRE

Lancement des travaux acceptés en séance du 02/09/2019 -> mis en attente dans l'attente du recours contre le préfet sur la DETR.

❖ HAIES

- De nouveau débordantes à divers endroits du village.
- Sort de la haie au virage de la Vallée Louvet à acter.

❖ PARCELLE ANCIENNE VIERGE DE LA MARE

Dossier de rachat de la parcelle à relancer

La séance est levée à 22 heures 30

François LETIERCE

BAUDOUX Philippe

~~DELAITRE~~ Didier

DESMOLINS Sylvie

FENÉ Marie-Laure

FERREIRA Odette

FRANCESCHINI Michel

GLAB Nicolas

HACHE Jean-Claude

LANGLOIS Cécile

MORIN Bernadette